

LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
- 05 JUILLET 2022 -

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	27
Présents	22
Absents	05
Votants	22

L'an deux mille vingt-deux, le cinq du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LOIRON-RUILLÉ dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de LOIRON-RUILLÉ, au 13 rue du Docteur Ramé (LOIRON), sous la présidence de Monsieur Bernard BOURGEAIS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 JUIN 2022

Présents : M. Bernard BOURGEAIS, M. Gérard JALLU, Mme Isabelle GROSEIL, M. Christian GRIVEAU, Mme Sylvie BLOT, M. Louis GUEROT, Mme Florence MARTINAT, ~~M. André MAUDET~~, M. Jean-Luc CHAPLET, M. Michel LABBÉ, Mme Annette PIVERT, M. Christian CORRAIE, M. Martial CHAINEAU, M. Michel PLANCHENAU, ~~M. Jean-Claude HIVERT~~, Mme Sandrine GLET, Mme Frédérique GOURDIN, Mme Laëtitia BARROCHE, Mme Laëtitia PICHON, M. Olivier ROUSSEAU, Mme Chrystèle FOUCHER, Mme Christina BEAUGEARD, ~~Mme Virginie GARDAN~~, Mme Aurélie HARDY, M. Anthony BRUNEL, ~~M. Clément WATTIAUX~~, ~~Mme Tiphaine ROCHER-LEVEQUE~~.

Absents : M. André MAUDET, M. Jean-Claude HIVERT, Mme Virginie GARDAN, M. Clément WATTIAUX, Mme Tiphaine ROCHER-LEVEQUE.

Délégations : Néant.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Gérard JALLU est élu, à l'unanimité, secrétaire de séance.

N ° Délibération	Date d'examen	Objet	Décision
D/2022/046	05/07/2022	Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) pour donner suite aux transferts de fiscalité et de compétences	Approuvée
D/2022/047	05/07/2022	Mise en œuvre de la gratuité de services pour soutenir les familles de réfugiés Ukrainiens accueillies dans des logements communaux	Approuvée
D/2022/048	05/07/2022	Temps de travail - 1607 heures	Approuvée
D/2022/049	05/07/2022	Création d'un poste de responsable bâtiment - Services Techniques	Approuvée
D/2022/050	05/07/2022	Création d'un poste de référent entretien	Approuvée

AFFICHÉ LE : 12/07/2022



FAIT A LOIRON-RUILLÉ,
LE MAIRE
BERNARD BOURGEAIS